


Avril 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	--	--

F

CONFÉRENCE

Trente-septième session

Rome, 25 juin - 2 juillet 2011

Évaluation de l'Année internationale des fibres naturelles 2009

Résumé d'orientation

Le présent document fournit une évaluation de l'Année internationale des fibres naturelles 2009. Il contient des informations générales concernant son lancement, ainsi que des détails sur ses aspects budgétaires et son objectif global, à savoir contribuer à la sécurité alimentaire, à l'éradication de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, ce document met en évidence le fait que la FAO et les principales parties intéressées ont poursuivi leurs efforts après 2009, dans la mesure où les objectifs de l'Année internationale n'avaient pas pu être atteints en l'espace de 12 mois. Il réunit également des informations sur le projet « Exploiter le potentiel des fibres commerciales dans les pays en développement: renforcer les chaînes de valeur mondiales au profit du développement rural, de la lutte contre la pauvreté et de l'environnement », financé par l'Allemagne et mis en œuvre en décembre 2010.

Il n'est pas demandé à la Conférence de prendre de décision.

1. Dans le cadre de la Résolution 3/2005 prise par la Conférence de la FAO à sa trente-troisième session, en 2005, il était demandé au Directeur général de transmettre au Secrétaire général des Nations Unies une proposition visant à faire de 2009 l'Année internationale des fibres naturelles.
2. Le 20 décembre 2006, l'Assemblée générale a proclamé 2009 « Année internationale des fibres naturelles ». Ce faisant, elle a noté que la large gamme de fibres naturelles produites dans de nombreux pays était une importante source de revenus pour les agriculteurs et pouvait donc contribuer dans une grande mesure à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté et, partant, à la

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La résolution de l'Assemblée générale invitait la FAO à faciliter la célébration de l'Année internationale, en collaboration avec les gouvernements, les organisations régionales et internationales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les organisations concernées du système des Nations Unies.

3. Dans nombre de pays en développement ou parmi les moins avancés, les gains tirés de la vente et de l'exportation des fibres naturelles apportent une contribution importante au revenu et à la sécurité alimentaire des agriculteurs pauvres et des ouvriers du textile. Dans certains pays, ces matières premières sont d'une importance économique majeure au niveau national. C'est notamment le cas du coton dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, du jute au Bangladesh et du sisal en Tanzanie. Dans d'autres pays, les fibres naturelles ont une importance moindre au niveau national mais occupent une place de premier plan dans l'économie locale, comme le jute au Bengale occidental (Inde) et le sisal dans le nord-est du Brésil.

4. Les fibres naturelles sont une source importante de matière première renouvelable, employée dans l'habillement, l'ameublement et la fabrication d'autres produits de consommation. Le secteur industriel utilise également toutes sortes de fibres naturelles (emballage, papier, matériaux composites destinés à l'industrie automobile).

5. L'Année internationale devait permettre de faire mieux connaître les fibres naturelles et, partant, de renforcer la demande, de promouvoir des industries efficaces et durables et de contribuer à relever le niveau de vie des producteurs de fibres.

6. Plusieurs dispositions ont été proposées à la réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-quatrième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (trente-sixième session) afin de faciliter la mise en œuvre de l'Année internationale des fibres naturelles.

- a) L'Année internationale était placée sous l'autorité générale d'un comité directeur international composé de représentants des principaux partenaires: organisations intéressées par les fibres, autres organisations internationales, pays producteurs, organisations de consommateurs, donateurs, etc. Le comité a proposé quatre objectifs:
 - i) faire mieux connaître les fibres naturelles et en stimuler la demande;
 - ii) promouvoir l'efficacité et la viabilité de ce secteur;
 - iii) encourager l'adoption, par les pouvoirs publics, de solutions appropriées aux problèmes auxquels est confronté le secteur; et
 - iv) stimuler un partenariat international efficace et durable entre les diverses branches du secteur.
- b) Un secrétariat du secteur a été mis en place à la FAO; il est dirigé par un coordonnateur financé par le projet et bénéficie de l'appui de consultants.
- c) Les organisations partenaires sont intervenues sous l'égide du comité directeur. Dans le cadre des objectifs de l'Année internationale des fibres naturelles, ces organisations devaient définir leurs propres objectifs et organiser et financer leurs propres manifestations, la FAO coordonnant l'ensemble des activités en tant que chef de file et le comité directeur assurant la supervision.

7. Il était prévu que la FAO, en tant qu'institution chef de file chargée de l'organisation et de la coordination générales, ait besoin de 2 millions d'USD environ pour pouvoir mettre en œuvre efficacement l'Année internationale des fibres naturelles, à savoir: coordonner les actions internationales nécessaires pour atteindre les objectifs; bâtir une alliance entre les organisations internationales et nationales; produire des documents de communication; assurer les communications internationales et s'occuper de la couverture médiatique; et organiser et animer des manifestations.

8. Malheureusement, l'Année internationale s'est déroulée dans un climat économique particulièrement difficile en 2009. La demande de fibres naturelles est extrêmement sensible aux évolutions du cycle économique car ces matières premières sont utilisées dans des industries très diverses. Le ralentissement économique qui a débuté dans la seconde moitié de l'année 2008 et la récession qui a suivi, atteignant son apogée en 2009, expliquent peut-être en partie la diminution des

flux potentiels de capitaux mis à disposition par des donateurs et le recul du parrainage par des entreprises privées. Les dons extérieurs se sont élevés à quelque 57 000 USD (44 000 USD du Fonds commun pour les produits de base; 8 000 USD du gouvernement néozélandais; et 5 000 USD du Groupe d'étude international du jute). Par conséquent, la FAO a assumé presque à elle seule le financement des activités et des engagements inhérents à l'organisation de l'Année internationale des fibres naturelles. Elle s'est efforcée de faire avancer la question, en consacrant environ 120 000 USD de son budget à la mise en œuvre de l'Année internationale, sans compter le temps de travail du personnel et d'autres ressources. Les activités suivantes ont été réalisées:

- symposium sur les fibres naturelles au Siège de la FAO, le 20 octobre 2008;
- publication des actes du symposium;
- conception du logo de l'Année internationale des fibres naturelles;
- lancement officiel de l'Année internationale au Siège de la FAO, le 22 janvier 2009;
- film vidéo de sept minutes sur l'Année internationale, produit en sept langues;
- série de films vidéo de sensibilisation portant sur des fibres spécifiques;
- site internet (www.naturalfibres2009.org) en huit langues proposant:
 - une description des 15 principales fibres végétales et animales du monde;
 - des fiches d'information concernant la santé, les choix responsables, la durabilité, les technologies et la mode;
 - des micrographies de 18 fibres végétales et animales naturelles; et
 - des sélections d'« histoires de fibres ».
- une affiche et une brochure en plusieurs langues;
- des modèles téléchargeables de T-shirts et de sacs à imprimer;
- une exposition sur les fibres naturelles et un défilé de mode ont été organisés en même temps que la soixante-septième session du Comité des produits, du 20 au 22 avril 2009.

9. Le succès de la diffusion centralisée a été tel que, à la fin 2009, un millier de demandes officielles d'utilisation du logo de l'Année internationale des fibres naturelles avaient été reçues, quelque 3 000 affiches et brochures avaient été distribuées et les films vidéo avaient fait l'objet de plusieurs milliers de demandes.

10. Les nombreuses manifestations qui ont eu lieu hors de Rome ont joué un rôle clé dans la célébration de l'Année internationale et dans la promotion de ses objectifs. Plus de 150 conférences, ateliers, expositions, séminaires, foires et festivals ont été organisés dans 50 pays à l'occasion de cet événement. Ces initiatives décentralisées ont été l'élément essentiel qui a permis de sensibiliser le public au sujet des fibres naturelles. Le nombre et la répartition géographique de ces manifestations suffisent à souligner l'importance que revêtent ces matériaux dans le monde entier. La FAO a même reconnu que les initiatives décentralisées pouvaient avoir un impact plus fort et une pérennité plus grande que les efforts centralisés.

11. De l'avis général, les objectifs de l'Année internationale ne pouvaient pas être atteints en l'espace de 12 mois. C'est pourquoi la FAO et les principales parties intéressées ont appuyé les efforts visant à maintenir l'impulsion après 2009. Le site internet a continué à être administré et des mesures sont en train d'être prises pour confier sa gestion à plus long terme à un partenariat entre les parties intéressées par les fibres naturelles (initiative *Découvrez les fibres naturelles*). Les principaux documents d'information ont été refondus pour en assurer la pérennité.

12. Par ailleurs, en novembre 2009, lors de la réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-cinquième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (trente-septième session), le Secrétariat de la FAO a débattu de la formulation d'une proposition à grande échelle à destination des donateurs et dont les objectifs réaffirmeraient ceux de l'Année internationale. En mettant l'accent sur l'impact fortement positif que pourrait avoir l'amélioration du secteur des fibres dures tropicales, le Groupe a réfléchi aux importants bénéfices que pourrait engendrer l'accroissement des investissements dans ce domaine.

13. En 2010, l'Allemagne a accepté de financer l'initiative de la FAO à concurrence de 3,15 millions d'USD. La mise en œuvre de l'initiative du projet « Exploiter le potentiel des fibres

commerciales dans les pays en développement: renforcer les chaînes de valeur mondiales au profit du développement rural, de la lutte contre la pauvreté et de l'environnement » a débuté en décembre 2010.

14. Ce projet vise à permettre aux agriculteurs et aux communautés vulnérables de plusieurs pays parmi les plus pauvres du monde d'exploiter le potentiel commercial et environnemental des chaînes de valeur des fibres tropicales, en s'appuyant sur leur avantage comparatif sur le plan de la culture de ces espèces. Par le biais d'initiatives dirigées par les marchés en partenariat avec des entreprises multinationales, la communauté scientifique, les responsables politiques et les organisations internationales, travaillant ensemble au service d'une vision commune, le projet est le premier à proposer un modèle intégré de développement des chaînes de valeur qui soit axé sur la pénétration de marchés novateurs et à forte valeur pour des produits industriels, tout en commercialisant les résidus des fibres, qui constituent jusqu'à 95 pour cent de la biomasse végétale. À cet effet, le projet: permet de développer le transfert de technologie dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud; prône l'utilisation de modèles économiques équitables qui récompensent les agriculteurs et les autres agents concernés pour leur esprit d'initiative; encourage l'adoption de pratiques sociales éthiques, notamment en matière d'égalité entre hommes et femmes; et promeut sur le marché les « choix responsables » en harmonie avec la bioéconomie grâce à une certification de la durabilité.

15. Le projet de la FAO et le Secrétariat des groupes intergouvernementaux continuent à concourir aux objectifs de l'Année internationale des fibres naturelles et, en parallèle, les membres du Comité directeur international sont convenus d'assumer une plus grande responsabilité dans la réalisation de ces objectifs. Il était prévu que les acteurs du secteur établissent un partenariat permanent à cette fin dans le cadre de l'Année internationale des fibres naturelles. À cet égard, l'initiative *Découvrez les fibres naturelles* a été lancée début 2010. Cette alliance regroupe des associations internationales du secteur intéressées plus particulièrement par le textile, notamment Cotton Council International (CCI), le Comité consultatif international du coton (CCIC), la bourse du coton de Brème, la Fédération internationale des industries textiles (FIIT) et la Fédération lainière internationale (FLI). Elle propose de s'appuyer sur les réalisations de l'Année internationale des fibres naturelles 2009 et de maintenir la coopération et les projets entre les organisations concernées.

16. Comme indiqué plus haut, les objectifs de l'Année internationale ne pouvaient être réalisés en une seule année, loin s'en faut. La FAO, en tant qu'organisation chef de file de la planification et de la coordination, s'est efforcée de veiller à ce que la progression vers ces objectifs se poursuive. Cependant, le résultat dépendra essentiellement de la capacité et de la volonté des acteurs du secteur des fibres naturelles de prendre la responsabilité de cette démarche. Grâce à la campagne de promotion de l'Organisation via le site internet de l'Année internationale, à la production de documents médias, et à la supervision des manifestations décentralisées et de la conception du projet financé par l'Allemagne et mis en œuvre actuellement par la FAO, tous les objectifs de l'Année internationale sont couverts. En confiant, pour l'essentiel, la responsabilité de promouvoir les objectifs de l'Année internationale à des organisations représentant les industriels des fibres naturelles, nous souhaitons que cette initiative aura un impact durable et à long terme sur ce secteur.